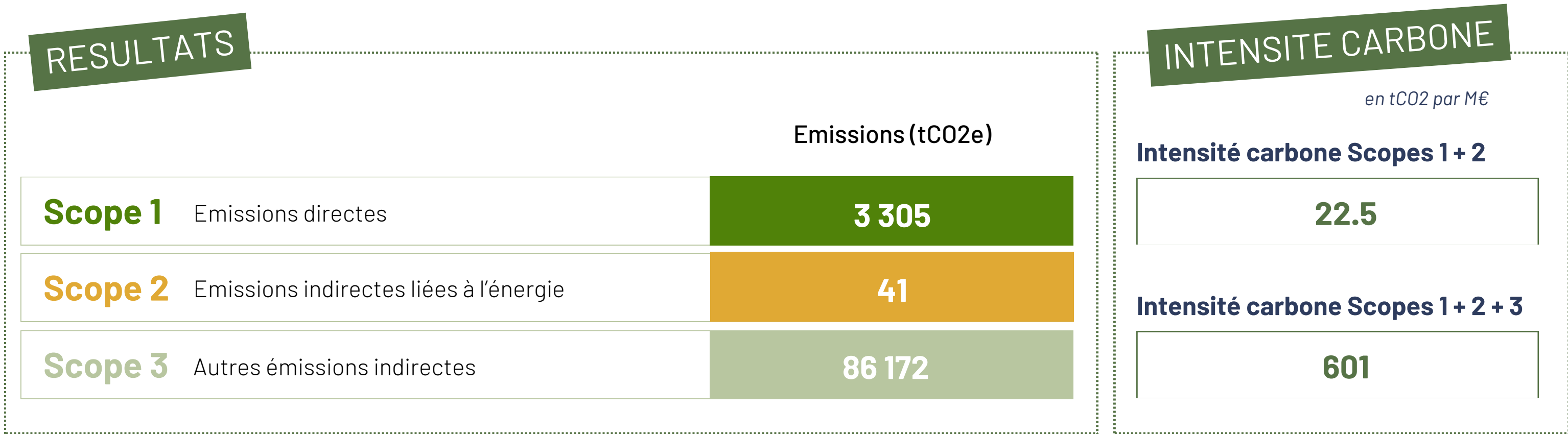


Communication sur le progrès de la réduction des émissions carbone du Groupe AIM

Année de référence 2022

Objectifs fixés :

➤ Réduire nos émissions de -50% en 2027 et -90% en 2030 sur les scopes 1 et 2 vs. 2022 (année de référence)



Résultats calculés selon l'approche fondée sur le marché (market-based)